

Processus et Stratégie Nationale de Développement Durable

Christian Brodhag

Délégué Interministériel au Développement Durable, France

Session de formation

Nations Unies, Learning center, CDD 16, 7 mai 2008

www.brodhag.org

déroulement

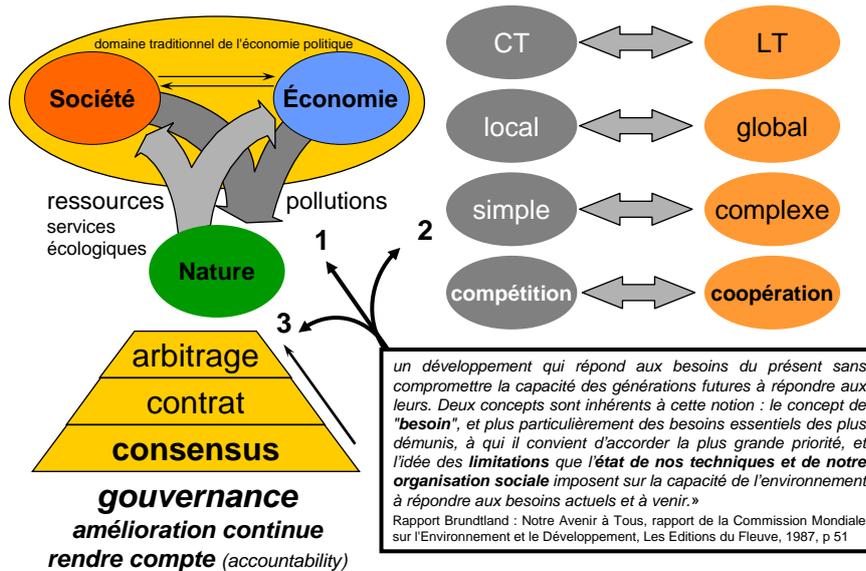
- I – Présentation des éléments fondamentaux d'une stratégie nationale de développement durable et responsabilité sociétale et des différents mécanismes de développement existant dans les pays en développement
- III- Développement du processus de revue par les pairs de SNDD
- II- Présentation de la revue par les pairs de la SNDD du Burkina Faso
- III – Échanges avec les participants

www.brodhag.org

Introduction générale au développement durable

www.brodhag.org

Mettre en œuvre le développement durable



www.brodhag.org

évaluation du développement durable : les principes de Bellagio

- Une **vision** claire du développement durable et des objectifs définissant cette vision doivent guider l'évaluation des progrès vers le développement durable.
- Une **perspective holistique** doit permettre la prise en compte des éléments du **triolet** du développement durable : social (équité, droits de la personne...), environnementales (conditions écologiques indispensables à la vie...) développement économique et les autres activités.
- Sur le plan de la méthode, l'évaluation doit avoir un **horizon temporel étendu** et des **objectifs pratiques**, doit rendre explicite tous les jugements, hypothèses et incertitudes dans les données et les interprétations, et doit utiliser un langage clair et simple, accessible aux décideurs et permettant une large participation.
- Il s'agit d'un processus capable d'adaptation, **intégré dans le processus de décision** renforçant la capacité tant en matière institutionnelle que de collecte et de gestion des données.

www.brodhag.org

Intérêt du développement durable et de la RS pour les pays

Interne

- Cohérence du système juridique
 - Amélioration continue et effectivité du droit
 - Gestion interministérielle de questions essentielles
- Anticiper
 - Mieux gérer et planifier les ressources et les raretés de demain: services écologiques, eau, énergie, terres agricoles et espaces naturels, émissions de carbone (cycle de vie)...
- Maîtriser les risques
 - Risques naturels et industriels, adaptation aux changements climatiques
 - Risques économiques et mondialisation, diversifications et réponses aux attentes
- Exploiter des opportunités économiques
 - Cadre pour partenariats public / privés
- Gouvernance et dialogue social
 - Amélioration du climat national sur la base d'un consensus
 - Pilotage du changement et des mutations

Externe

- Communication et gestion de l'image
 - Confiance des organisations internationales (unifier et fiabiliser les rapports nationaux)
 - Attractivité du pays pour les investisseurs
- Cadre de lutte contre la corruption conjoint entreprises / pouvoirs publics

www.brodhag.org

Pourquoi une SNDD ?

- mettre en place des **systèmes flexibles** pour améliorer en permanence la gestion des affaires publiques afin de promouvoir la **cohérence** entre les diverses mesures prises (politiques, stratégies, programmes sectoriels, etc.);
- impliquant la **société toute entière**
- autorisant le **partage** des enseignements de l'expérience et des solutions, la négociation dans un climat de transparence, la **coopération** et la concertation ;
- passer d'une vision axée sur les actions à mener (projets, réformes législatives, etc.) à une conception axée sur la cohérence, l'intégration et les **résultats** (l'impact des mesures prises) ;
- passer d'une planification sectorielle à une **planification intégrée** qui met en exergue les synergies d'action à exploiter ;
- **optimiser** l'usage des **moyens disponibles**, en évitant les doubles emplois et en recherchant les **synergies** intersectorielles et inter-territoriales ;
- réduire la dépendance vis-à-vis de l'aide extérieure pour enclencher un **processus de développement** animé et financé de l'intérieur ;
- favoriser la mobilisation des financements additionnels de la coopération en établissant un **cadre cohérent et attractif** pour les bailleurs de fonds ;
- *Orientations pour l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement Durable, Guide Pratique, IEPF/OIF, 2007 ; OCDE, 2001. Guide pratique pour les stratégies de développement durable*

www.brodhag.org

Les SNDD comme obligation internationale exemples d'approches

www.brodhag.org

Les SNDD dans les textes internationaux

- « *Chaque pays devrait réaliser, aussi tôt que possible, si possible avant 1994, une revue de capacité, et de construction de capacité, pour concevoir des Stratégies Nationales de Développement Durable. (...) Comme aspect important de la planification globale, chaque pays doit rechercher un consensus interne à tous les niveaux de la société sur les politiques et les programmes nécessaires pour la mise en œuvre de leur programme Agenda 21 dans le court et le long terme. Ce consensus doit résulter d'un dialogue participatif avec les groupes d'intérêts pertinents* ». Rio 1992, Agenda 21 - §37.4 et 37.5.
- 1997 Assemblée Générale Rio + 5 : délais 2002
- En 2000, les Objectifs Développement du Millénaire (ODMs) demande « *d'intégrer les principes du développement durable dans les politiques et les programmes pour inverser la perte des ressources environnementales* » (objectif 7, cible 9).

www.brodhag.org

Les SNDD à Johannesburg

- Inciter « *les autorités compétentes à tous les niveaux à prendre en compte le développement durable lors de la prise des décisions, ayant trait notamment à la **planification** du développement à l'échelon **national** et à l'échelon **local**, aux dépenses d'équipement, au **développement des entreprises** et à la passation des **marchés publics**. Il faudra pour cela prendre les mesures ci-après aux niveaux international, régional et national :*
- a) Fournir un **appui à l'élaboration de stratégies** et de programmes **de développement durable**, notamment pour la prise de décisions concernant les dépenses d'équipement et le développement des entreprises; » (SMDD, Johannesburg, 2002: §19).
- UN DESA a défini une SNDD comme: « **un processus coordonné, participatif et itératif de jugements et d'actions permettant d'atteindre des objectifs économiques, environnementaux et sociaux d'une façon équilibrée et intégrée aux niveaux nationaux et locaux** » (Guidance in Preparing a National Sustainable Development Strategy, Background Paper, Outcome of the International Forum of Accra, DESA/DSD/PC2/BP13).

www.brodhag.org

Une Stratégie Nationale de Développement Durable

- Le terme "stratégie" est utilisé pour désigner toute démarche visant à déterminer la meilleure façon possible de parvenir à un but global et à long terme. Une stratégie établit les priorités et les objectifs, ainsi que différentes étapes, ou jalons, ou résultats intermédiaires pour les atteindre.
- **Une Stratégie Nationale de Développement Durable (SNDD) est un processus de planification stratégique participatif et récurrent destiné à atteindre, de manière équilibrée et intégrée à tous les niveaux (du niveau national au niveau local), des objectifs économiques, sociaux et environnementaux, dans une perspective d'équité intra- et intergénérationnelle.**
- **Une SNDD** est avant tout un cadre stratégique englobant l'ensemble des politiques et stratégies sectorielles d'un pays. Il ne s'agit donc pas d'une stratégie "en plus", venant s'ajouter aux autres déjà existantes et compliquer dès lors un peu plus la politique gouvernementale.
- *Orientations pour la mise en œuvre d'une Revue par les Pairs d'une Stratégie Nationale de Développement Durable. Guide Pratique. IEPF, 2007*

www.brodhag.org

Intégration de tous les processus stratégiques

- Le Sommet Mondial de 2005 (59^{ème} session) propose (§22a) « d'adopter d'ici 2006, et de mettre en œuvre des stratégies nationales de développement pour atteindre les ODM » et §34 « des stratégies nationales développement de long-terme ».
- Le texte se réfère plusieurs fois à ces stratégies de développement sur des thèmes sectoriels : §47 les stratégies de réduction de la pauvreté, §56h la gestion intégrée des ressources en eau, §60c les ressources humaines, la science et la technologie, §114 l'élimination des drogues illicites.
- Le seul usage du terme stratégie nationale de développement durable porte §55(c) sur l'adaptation aux effets du changement climatique.
- Il faut donc lire dans le contexte du développement durable : stratégies nationale de développement et stratégies nationale long-terme de développement comme étant proche des stratégies nationales de développement durable.
- Cette question est fondamentale : c'est la question d'intégration des questions d'environnement et de développement : **il doit y avoir une seule stratégie qui coordonne l'ensemble des processus**

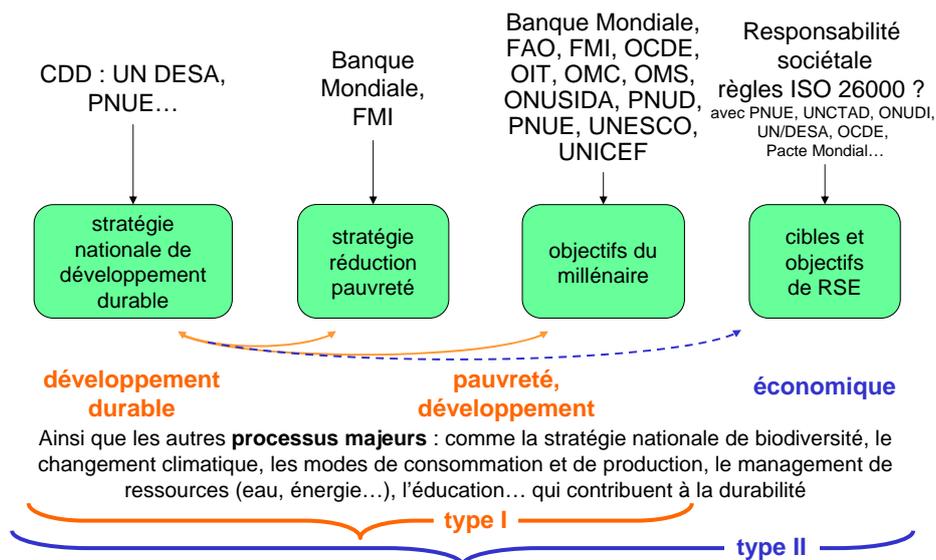
www.brodhag.org

Intégrer les programmes sectoriels dans les SNDD

- §134. L'importance d'envisager les quatre thèmes de ce segment dans le contexte des Stratégies nationales de développement durable (SNDD) et des stratégies de réduction de la pauvreté continue d'être une priorité urgente. La déclinaison des **objectifs et cibles généraux et de long terme** dans des éléments spécifiques et de court terme peut aider à l'évaluation des besoins, identifier les priorités et attirer l'investissement et l'aide des donateurs.
- Exemple de citations des SNDD dans les propositions sectorielles des propositions du président de la CDD-14:
 - § 73 Efficience énergétique
 - § 109 problématique changement climatique, incluant atténuation et adaptation
 - § 107 changement climatique, réduction des catastrophes et sécurité énergétique pour les PEID

www.brodhag.org

PVD : Coordonner des processus structurants



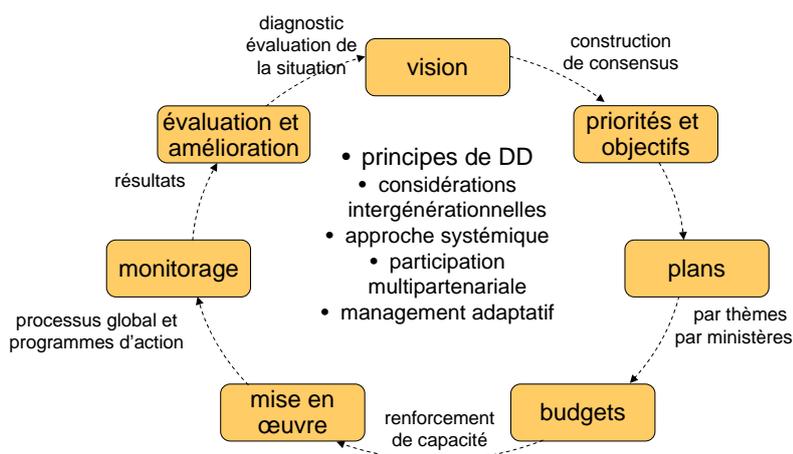
www.brodhag.org

SNDD / CSLP

- Une SNDD n'est pas une stratégie de plus ou un programme d'action qui vient se rajouter aux autres, mais un processus permettant d'apporter efficacité et cohérence entre les thèmes sectoriels, de stimuler les synergies entre les programmes existants. La **SNDD est un processus** qui permet d'identifier un diagnostic de la situation, des principes directeurs, des objectifs stratégiques, des programmes d'action, un dispositif de suivi et d'évaluation (...).
- De nombreux thèmes sectoriels donnent lieu à des processus nationaux séparés, parfois avec l'appui de différentes organisations internationales ayant chacune leurs propres référentiels. La **multiplication des cadres de référence**, des systèmes d'information et de reportage est un facteur de coût pour les pays et empêche de dégager les cohérences et les synergies nécessaires entre les politiques.
- Compte tenu de la place qu'occupent les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) et les financements dont ils bénéficient, ils doivent être un élément clé de la SNDD, (...).
- Cette situation plaide pour l'existence **d'un seul document stratégique** qui serve de référence à tous les acteurs et fédère tous les documents de planification.
- Extrait du rapport « revue par les pairs de la Stratégie nationale de développement durable du Burkina Faso », séminaire de revue des 3 au 6 décembre 2007

www.brodhag.org

Le processus d'amélioration des SNDD



éléments de management stratégique public

Complété de Darren Swanson et László Pintér, IISD, in Institutionalising sustainable development, OCDE, 2007

© www.brodhag.org

www.brodhag.org

Les quatre éléments d'une stratégie de développement durable

- **Le processus stratégique** : une série de principes de développement durable et de mécanismes de mise en œuvre s'appliquant en priorité à la politique gouvernementale et impliquant aussi l'ensemble des acteurs économiques et sociaux.
- **Le contenu de la stratégie** : analyse de la situation dans le pays; identification d'une vision à long terme ; **orientations** et **axes prioritaires**, engagements sur des objectifs ; intégration de politiques sectorielles et plans d'action de développement durable précis
- **Les résultats de la stratégie** qui ont (déjà) été obtenus dans le pays au cours des étapes précédentes sous forme d'innovations et de changements qui ont amélioré la situation de certains secteurs
- **Le suivi** de la mise en œuvre du plan stratégique **et l'apprentissage** qui est opéré grâce à des mécanismes de suivi-évaluation et d'amélioration continue, en utilisant notamment des indicateurs de développement durable.
- *Orientations pour l'élaboration d'une Stratégie Nationale de Développement Durable, Guide Pratique, IEPF/OIF, 2007*

www.brodhag.org

Les éléments d'une SNDD

Objectif

- S'appuyer sur une vision du développement durable à la fois cohérente avec les objectifs et les visions internationales mais adaptée à la situation singulière du pays

Processus

- Engagement au plus haut niveau (Premier Ministre...) notamment par un discours fondateur et un pilotage permettant de surmonter les cloisonnements entre ministères
- Traduction dans les textes institutionnels (Constitution, lois fondamentales)
- Organiser la transversalité entre les administrations, entre les processus politiques principaux et une implication des niveaux (régionaux, nationaux et locaux) : **intégration horizontale et verticale**
- Formalisation d'un discours « stratégique » qui identifie les enjeux essentiels de développement durable et les principaux déterminants : il s'appuie sur un diagnostic (expertise, indicateurs), un processus de dialogue avec la société civile et les entreprises (CNDD)

Forme

- Formalisation dans un document avec une durée et un processus de révision et d'amélioration.
- Mise en place d'un programme d'action cohérent avec des objectifs et des cibles (qui fait ? et pour qui ?) et un système régulier de rapportage (reporting) et de communications auprès des cibles

www.brodhag.org

L'ISO 26000 vision d'ensemble

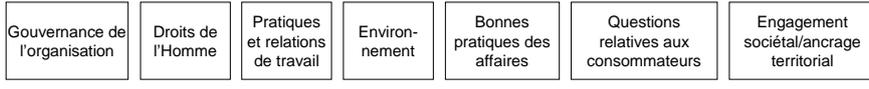
Un des objectifs de la France : faire valoir une vision institutionnaliste

Contexte institutionnel

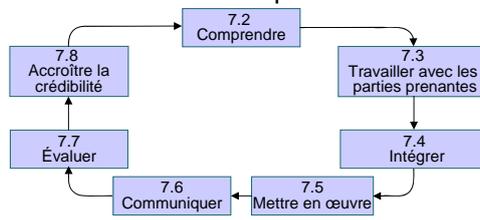
principes de responsabilité sociétale :

intégrité légale ; Respect des instruments reconnus internationalement ; Respect des parties prenantes et de leurs attentes ; Reddition/responsabilité de rendre compte; Transparence ; Développement durable ; Conduite éthique ; Approche de précaution; Respect des droits fondamentaux ; Respect de la diversité

Enjeux clés



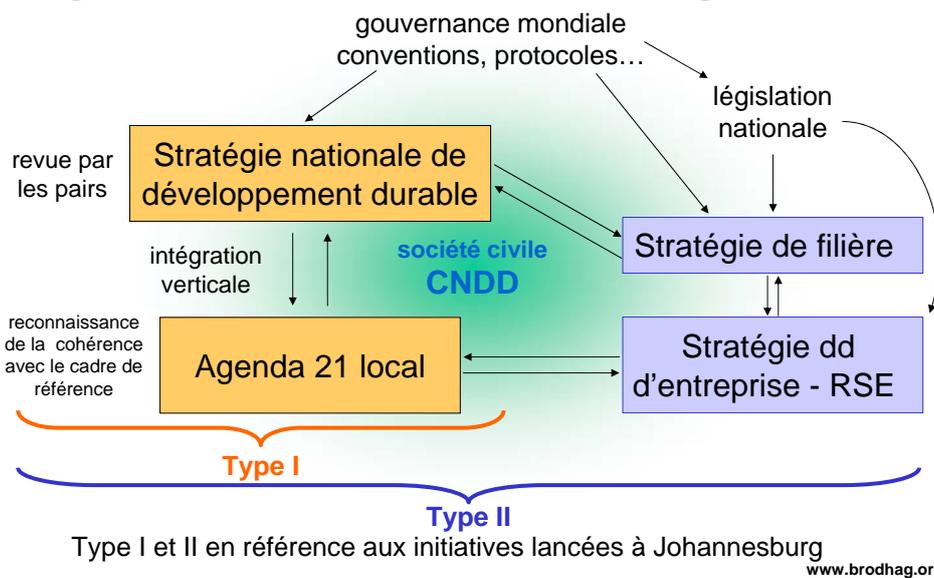
Mettre en œuvre la Responsabilité Sociétale



Engagement parties prenantes

www.brodhag.org

intégration des politiques gouvernance locale et régionale



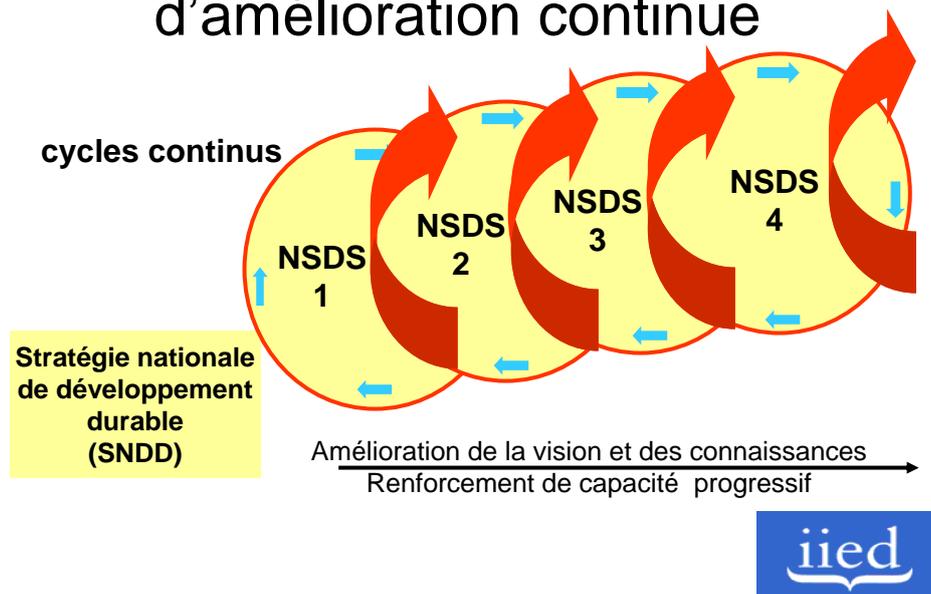
www.brodhag.org

Aborder les SNDD selon le contexte du pays

- Une SNDD est un processus, il s'agit toujours de partir de l'existant pour le faire évoluer.
- En France la revue par les pairs a permis d'améliorer la stratégie de développement durable, et ouvrir des processus de dialogue...
- Pays 1 : partir de la Stratégie de lutte contre la pauvreté, et de son évaluation d'impact environnemental, la revue pourrait proposer des pistes d'élargissement au développement durable
- Pays 2 : existence de stratégies sectorielles (climat, biodiversité...), la revue pourrait accompagner l'élargissement vers une stratégie de développement durable.
- Pays 3 : disposant d'un ébauche de SNDD, identifier les principales lacunes pour se rapprocher des meilleures pratiques.

www.brodhag.org

Une processus global d'amélioration continue



Les composantes des SNDD

www.brodhag.org

Principes du Projet de loi développement durable au Québec (projet de loi n° 118)

- | | |
|--|---|
| 1. santé et qualité de vie | 10. précaution |
| 2. équité et solidarité sociales | 11. protection du patrimoine culturel |
| 3. protection de l'environnement | 12. préservation de la biodiversité |
| 4. efficacité économique | 13. respect de la capacité de support des écosystèmes |
| 5. participation et engagement | 14. production et consommation responsables |
| 6. accès au savoir | 15. pollueur payeur |
| 7. subsidiarité | 16. internalisation des coûts |
| 8. partenariat et coopération intergouvernementale | |
| 9. prévention | |

www.brodhag.org

Stratégie européenne de développement durable

objectifs-clés

1. protection de l'environnement
2. équité sociale et cohésion
3. prospérité économique
4. assumer nos responsabilités internationales

principes directeurs des politiques

1. promotion et protection des droits fondamentaux
2. solidarité intra- et intergénérationnelle
3. une société ouverte et démocratique
4. participation des citoyens
5. participation des entreprises et des partenaires sociaux
6. cohérence des politiques et gouvernance
7. intégration des politiques
8. exploitation des meilleures connaissances disponibles
9. principe de précaution
10. principe du pollueur-payeur

www.brodhag.org

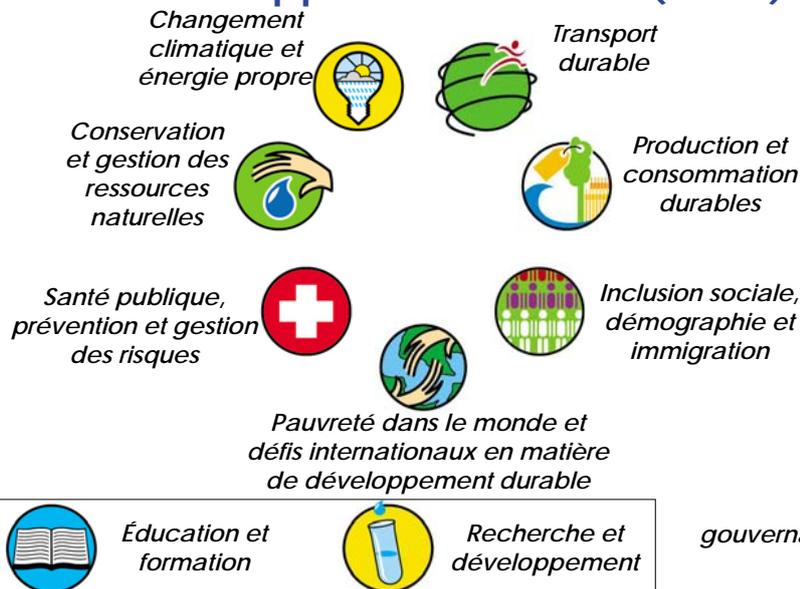
Organisation Internationale de la francophonie Déclaration de Ouagadougou

Cinq piliers du développement durable

- Gestion maîtrisée et saine des ressources naturelles
- Progrès économique inclusif et continu
- Développement social équitable faisant appel à la tolérance et s'appuyant sur l'éducation et la formation
- Garanties de démocratie et d'Etat de droit à tous les citoyens
- Large ouverture à la diversité culturelle et linguistique

www.brodhag.org

7 défis clés de la Stratégie européenne de développement durable (SEDD)



www.brodhag.org

Stratégie méditerranéenne pour le développement durable

7 domaines d'action prioritaires :

1. Gestion intégrée des ressources et demandes en eau
2. Gestion durable de l'énergie, atténuer les effets du changement climatique et s'y adapter
3. Mobilité durable par une gestion appropriée des transports
4. Tourisme durable
5. Développement agricole et rural durable
6. Développement urbain durable
7. Gestion durable de la mer et du littoral et stopper d'urgence la dégradation des zones côtières .

STRATÉGIE
MÉDITERRANÉENNE
POUR LE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE

Objectifs du cadre décennal de la francophonie

Développer la coopération au service du développement durable et de la solidarité

- Adoption de Stratégies Nationales de Développement Durable
- Accès aux Technologies de l'Information et de la Communication
- Promotion des métiers de la culture
- Promotion de la microfinance
- Gestion durable des écosystèmes et des ressources naturelles
- Bonne gouvernance
- Renforcement des capacités des Etats à faire valoir leurs intérêts dans les négociations internationales
- Susciter les concertations permettant l'échange d'information

www.brodhag.org

Critères Nationaux de Développement Durable du Maroc

Le projet doit s'intégrer dans les orientations principales de développement du pays :

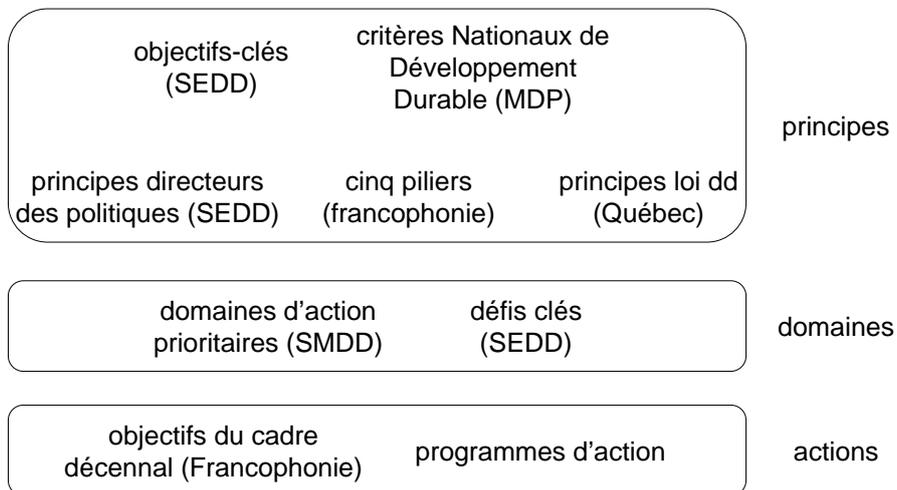
- Le projet doit se conformer aux différentes lois en vigueur dans le pays en particulier celles sur l'Environnement et sa préservation. Il est en particulier indispensable qu'une étude d'impact environnementale du projet soit réalisée en conformité avec la loi nationale sur les études d'impact sur l'environnement ;
- Le projet doit aller dans le sens du renforcement du potentiel énergétique national et/ou de sa diversification en matière d'énergies renouvelables.
- Le projet doit permettre l'usage de technologies éprouvées et propres !
- Le projet doit avoir un impact positif palpable sur les populations locales : **Création d'emplois, Création de richesses, Amélioration de la qualité de vie, Renforcement des capacités**
- Le projet pourrait aussi améliorer la capacité du pays à lutter contre les effets néfastes des changements Climatiques et à s'adapter à ce changement.

D'après M. Abdelaziz YAHYAOUÏ, UCC

MDP-Maroc

www.brodhag.org

des composantes communes



www.brodhag.org

La revue par les pairs de la SNDD française

www.brodhag.org

Méthodologie revue par les pairs

L'approche proposée doit satisfaire différents principes :

- La revue doit rester peu coûteuse.
- L'approche doit être volontaire.
- La revue doit être relativement simple et reproductible.
- Elle doit pouvoir être entreprise sur un temps relativement court.
- Elle devrait être flexible mais avec un cadre méthodologique commun
- Elle ne doit pas porter de jugement ou évaluer des performances
- Elle doit se concentrer sur les partages d'expérience et l'apprentissage.
- Une approche qui ne soit pas basée sur des prescriptions mais sur une série d'options, est susceptible d'être la plus acceptable.
- Le processus de revue par les pairs sera la propriété collective du pays cible et des pays partenaires :
 - Le pays cible aura la responsabilité de décider comment il utilise les recommandations émises et le rapport sur la revue (question politique) ;
 - L'équipe de pays pairs pourra regarder comment en tirer des leçons génériques, pertinentes et applicables chez eux ;
 - Du corps de connaissance issu du séminaire pourront être extraits des enseignements communs sur ce qui fonctionne bien (et mène au succès) et ce qui fonctionne moins bien (et mène à l'échec ou présente un défi permanent), enseignements qui seront pertinents à l'échelle internationale.

www.brodhag.org

Revue par les pairs de la SNDD française

Le calendrier

- 8 et 9 novembre 2004 : Réunion de cadrage avec les 4 pays pairs (Belgique, Ghana, Maurice, Royaume-Uni) et le consultant (IIED) avec les partenaires français (MAE, MEDD, DIDD, CNDD) et UN DESA
- 7 au 9 février 2005 : revue avec en plus UE et francophonie, rédaction d'une cinquantaine de recommandations concrètes
- 14 avril 2005 : présentation des résultats à New York à la 13ème session de la Commission de l'ONU sur le développement durable
- 11 – 12 octobre 2005 : Expert Group Meeting, Reviewing National Sustainable Development Strategies, Nations Unies, New York

La SNDD a été examinée sous quatre angles :

1. le processus mis en place pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie,
2. l'approche et la structure du contenu de la SNDD,
3. les résultats au niveau local et national et
4. les mécanismes de suivi de la stratégie (y compris les indicateurs)

www.brodhag.org

Revue par les pairs : déroulement



- Atelier méthodologique
 - Paris, novembre 2004, 2 jours
 - objectif : élaborer une méthode générique qui propose un menu d'options (adaptabilité)
 - phase préparatoire pour la revue pilote française pour définir les contours de l'exercice et sélectionner les options
- Élaboration d'un rapport de contexte
- Séminaire de revue par les pairs
 - Paris, février 2005, 5 jours
 - 4 sessions, autour de 4 composants de la SNDD : processus, contenu, résultats, suivi et indicateurs
 - pour chaque session :
 - réponses et commentaires des experts français
 - partage d'expériences des pays pairs

www.brodhag.org

Recommandations des pairs (1)

(A) Processus

- 1. Renforcer les pouvoirs des fonctionnaires, qu'il s'agisse des hauts fonctionnaires ou du niveau opérationnel.
- 2. Améliorer la qualité du processus en consacrant davantage de temps et de ressources à la planification de la prochaine révision et des itérations futures
- 3. Préciser le rôle du Conseil national du développement durable et les relations entre le Conseil et le gouvernement, ainsi que leurs rôles respectifs
- 4. Veiller à ce que la SNDD soit complètement institutionnalisée pour que l'avancée du développement durable en France ne soit pas mise en cause par des changements politiques
- 5. Mettre en place un processus plus participatif la prochaine fois, en adoptant un modèle de dialogue plutôt qu'un modèle de consultation

(B) Contenu

- 6. Le gouvernement doit veiller à ce que la SNDD présente une vision claire et attractive du développement durable pour le pays (avec des orientations générales et une feuille de route), ainsi qu'une évaluation plus approfondie de l'état d'avancement de la durabilité dans le pays.
- 7. Le processus d'intégration systématique doit aller plus loin lors des prochaines révisions de la stratégie (LOLF)

www.brodhag.org

Recommandations des pairs (2)

- 8. La SNDD doit promouvoir des partenariats de développement durable avec les pays en développement
- 9. Les aspects extérieurs de la stratégie de développement durable du pays doivent être pris en compte, y compris l'empreinte écologique, les enjeux transfrontaliers, etc.

(C) Mise en œuvre et résultats

- 10. Assurer la compatibilité et la cohérence de la mise en œuvre au niveau national.
- 11. Assurer la compatibilité et la cohérence de la mise en œuvre par les instances nationales, régionales et locales.

(D) Suivi et indicateurs

- 12. Il convient d'élaborer un système d'indicateurs de développement durable présentant davantage de possibilités de mobilisation et de communication, qui puisse bénéficier d'une appropriation collective en établissant des priorités à tous les niveaux.
- 13. Assurer un suivi efficace de l'état d'avancement du développement durable, en abordant les principaux enjeux et risques à l'échelle mondiale, en échangeant des informations avec les parties prenantes

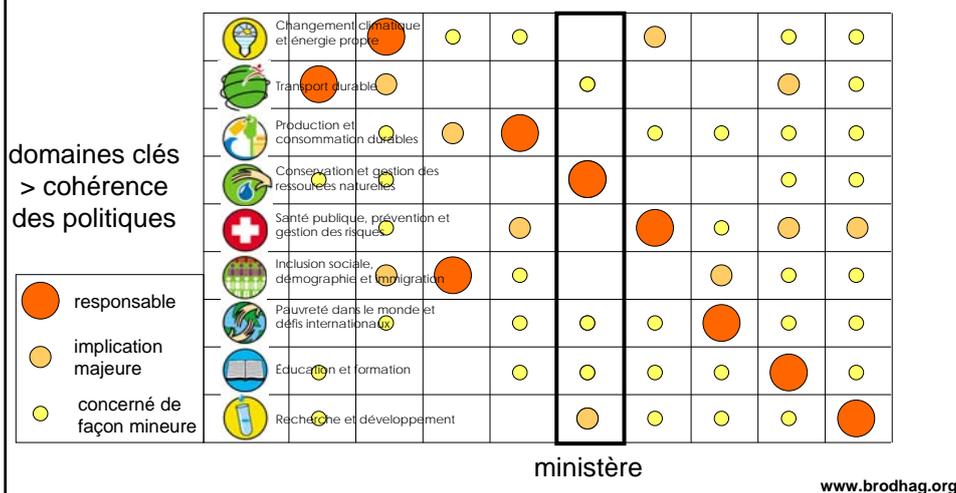
www.brodhag.org

Intégration des questions sectorielles dans les Stratégies nationales de développement durable

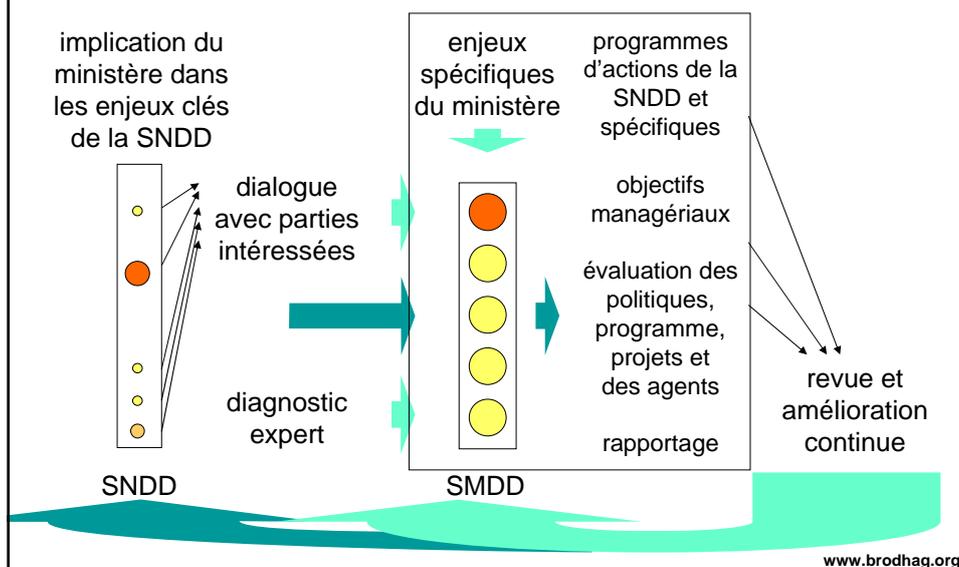
www.brodhag.org

Apporter une cohérence transversale

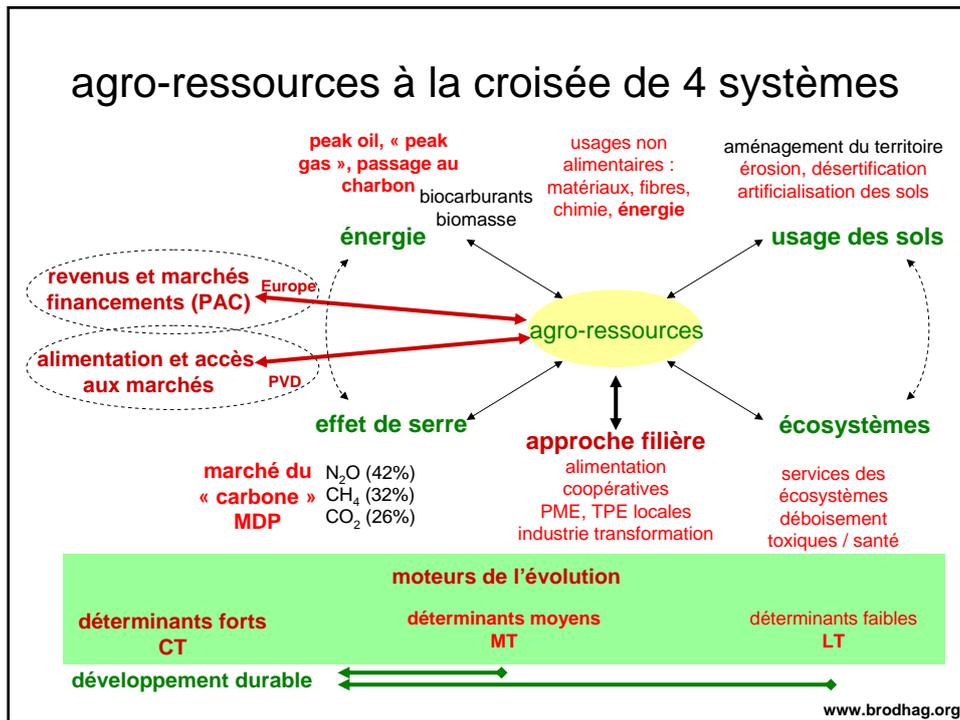
Compétence sectorielles (**ministères**)
 > Intégration du développement durable



Une stratégie ministérielle



agro-ressources à la croisée de 4 systèmes

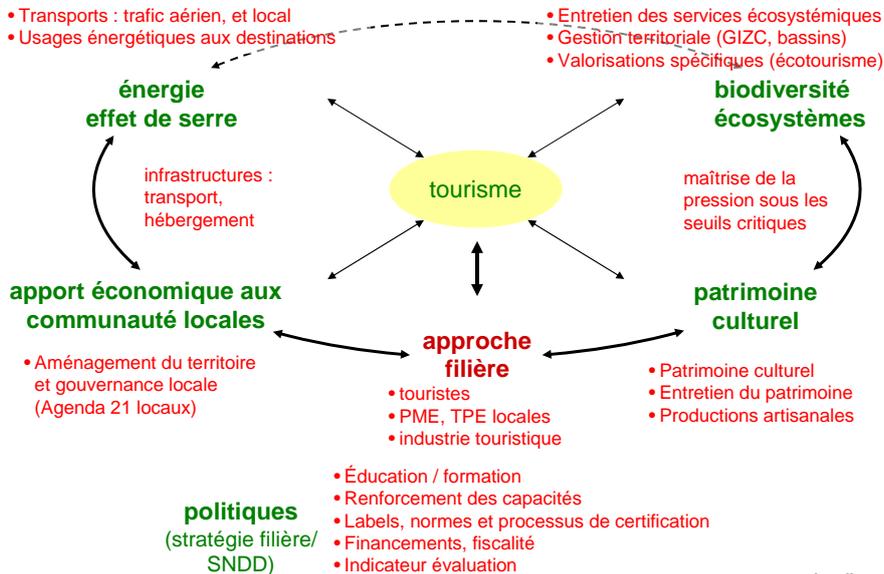


Une politique interministérielle : agriculture, développement rural, sols, sécheresse, désertification

	Ministère agriculture	Ministère environnement et ressources	Ministère eau / forêts	Ministère finances (aménagement territoire)	Ministère intérieur (territoire)	Ministère énergie industrie	Ministère santé	Collectivités locales
filière agriculteurs	●			●	●		●	
énergie	●	●		●	●	●		●
effet de serre	●	●	●	●	●	●		●
dévelop. rural	●	●	●	●	●	●		●
écosystèmes	●	●	●			●	●	●
eau	●	●	●			●	●	●
usage des sols	●	●	●	●	●			●
désertification	●	●	●					●
régimes alimentaires	●						●	●

www.brodhag.org

Tourisme durable une approche systémique



stratégie nationale de tourisme

	Ministère tourisme	Ministère environnement et ressources	Ministère finances (aménagement territoire)	Ministère intérieur (aménagement territoire)	Ministère énergie industrie	Ministère santé	Collectivités locales	Secteur privé (RSE)
filière	●		●	●		●		●
énergie effet de serre	●	●	●	●	●		●	●
dévelop. local	●	●	●	●	●		●	●
écosystèmes	●	●			●	●	●	●
culture	●	●			●	●	●	●
usage des sols	●	●	●	●			●	
labelisation	●	●			●	●		●
information touriste	●						●	●

www.brodhag.org